

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 juin 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 10 et 11 juin 2013

2013 DAC 30 Subvention (550.000 euros) et avenant avec l'association Théâtre Silvia Monfort (15e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2012 DAC 760, en date des 10 et 11 décembre 2012 ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2013, par lequel M. le Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer un avenant relatif à l'attribution d'une subvention à l'association Théâtre Silvia Monfort ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement, en date du 3 juin 2013 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : La subvention complément de prix attribuée à l'association Théâtre Silvia Monfort 106, rue Brancion 75015 Paris au titre de l'année 2013 est fixée à 1.050.000 euros soit un complément de 550.000 euros après déduction de l'acompte déjà versé. 2013_01484 ; 51803.

Article 2 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer l'avenant à la convention relatif à l'attribution d'une subvention complément de prix, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée :

Sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2013 : 550.000 euros sur la rubrique 33, la nature 6574, ligne VF40004 : Provision pour subventions au titre de la culture.